

Introduction



Le mot du président



Développer une culture du paysage [...] pour assurer qualitativement le développement du territoire et servir son attractivité, en respectant son identité et en se préparant aux changements futurs, climatiques notamment.

Telle était l'ambition présentée en 2017 lors de la préparation de ce projet exploratoire intéressant 7 intercommunalités, 225 communes, 1762 km² de territoire !

Après avoir reçu l'approbation des collectivités membres du Syndicat mixte, des partenaires et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, cette ambition a pu être traduite dans le Plan Paysages grâce à une méthodologie progressive structurée.

Deux années de travail ont été nécessaires à l'élaboration de ce Plan, basé sur une approche combinant les entrées urbanisme, paysages et outils numériques. La démarche conduite a été empreinte d'échanges, de convivialité et de transversalité. Les nombreuses rencontres (arpentages de territoire, ateliers en salle et en extérieur, manifestation publique...) ainsi que la diversité des animations, des supports, des lieux et des intervenants ont permis à un large panel de participants - élus, professionnels, citoyens, scientifiques, institutionnels, associations, élèves, étudiants - de débattre des paysages, de ce qui compose le paysage local, des évolutions qu'il a subi au cours des années, des perspectives envisagées pour l'avenir. La dynamique créée autour de ce Plan Paysages a surtout permis de révéler les pépites qui s'offrent à nos yeux au quotidien, de sensibiliser aux effets que peuvent avoir nos aménagements sur le paysage vécu et perçu et de fédérer les participants dans une démarche de qualité paysagère.

Ces travaux ont abouti à la conception du Plan Paysages d'échelle SCoT que vous tenez entre vos mains. Nous l'avons souhaité accessible, illustré et pédagogique ! Une version numérique ainsi que des synthèses animées sont également à votre disposition sur le site internet du Syndicat mixte.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes ayant participé, en présence ou à distance, ponctuellement ou très régulièrement, discrètement ou avec fougue, à cette démarche d'élaboration. Le Plan Paysages a désormais vocation à vivre sur les 225 communes composant le territoire du SCoTAM. Je vous invite, toutes et tous, à vous saisir de cette véritable boîte à outils, à l'adapter à votre territoire, à la décliner dans vos actions, afin que chaque projet participe à dessein au dessin qualitatif de nos paysages.

« Par les paysages, nous laissons une empreinte de nos activités passées, présentes et futures. Soignons l'œuvre que nous produisons pour garantir un héritage digne et respectueux de nos valeurs ! »

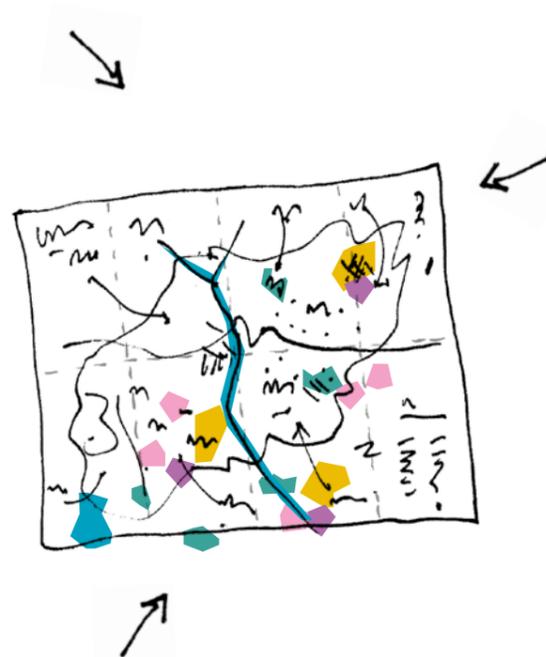
Henri HASSER
Président du Syndicat mixte du SCoTAM



Le contenu de la pochette Plan Paysages

LE PROGRAMME D' ACTIONS

LE POSTER DE LA CARTE DES PAYSAGES PERÇUS ET VÉCUS DU SCoTAM



Brochure introductive

Fiche action 1 → L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver

Fiche action 2 → L'arbre : un atout pour aménager l'espace public autrement, un atout aussi dans les champs

Fiche action 3 → Vous avez dit « démarche paysagère » ?

Fiche action 4 → Ménager les entrées de villes et de villages. Améliorer les espaces de contact entre le bâti, ses silhouettes et les lisières naturelles ou agricoles

Fiche action 5 → Recomposer l'espace pour réduire l'emprise de la voiture

Fiche action 6 → Valoriser les pépites : révéler et gérer sur le long terme

Fiche action 7 → Révéler l'esprit des lieux : de l'ordinaire au récit

Fiche action 8 → La forêt for rêver

Fiche action 9 → Faire de la friche un lieu accueillant

Fiche action 10 → Mettre en œuvre le Plan Paysages

LE KIT NUMÉRIQUE (CLÉ USB) CONTENANT

LES TROIS ÉTAPES DU PLAN PAYSAGES

Le Diagnostic illustré

Les Objectifs de Qualité Paysagère dessinés

Le Programme d'actions

+ Le poster de la carte des paysages perçus et vécus du SCoTAM

DES PASTILLES ANIMÉES

Introduction

Adaptation aux changements - Partie 1

Adaptation aux changements - Partie 2

Lisibilité du territoire - Partie 1

Lisibilité du territoire - Partie 2

Redynamisation des friches - Partie 1

Redynamisation des friches - Partie 2

Objectifs de Qualité Paysagère

Actions !



→ Retrouvez toute l'actualité du Plan Paysages sur www.scotam.fr

Le Plan Paysages en quelques dates clés

18 Juin 2018

→ Démarrage de l'étude Plan Paysages



AUTOMNE 2019

→ Intégration d'une dimension paysagère forte au sein du SCoT révisé

Approche paysagère transversale dans le PADD et Intégration de 6 grands Objectifs de Qualité Paysagère spécifiques et déclinaison de 14 cibles paysagères dans le DOO.



22 JANVIER 2019

→ Restitution du diagnostic à Mey



1^{er} JUILLET 2019

→ Restitution des Objectifs de Qualité Paysagère à Téterchen



15 Juin 2020

→ Livraison des documents papier et numérique Plan Paysages

06 FÉVRIER 2020

→ Restitution du Programme d'actions à Metz

→ Mise en œuvre des actions

Voir Calendrier dans le fascicule de la fiche actions 10

Deux années ponctuées de nombreuses rencontres, d'ateliers de travail et de restitutions !

- 7 journées d'arpentages et d'échanges au sein des 7 intercommunalités du SCoTAM
- Élaboration de 8 portraits de paysages : 1 pour chaque intercommunalité et 1 à l'échelle du territoire global du SCoTAM (à retrouver dans le diagnostic)
- 11 ateliers en salle et en extérieur (Aigny, Longeville-lès-Metz, Verny, Hagondange, Servigny-lès-Sainte-Barbe, Metz)
- 7 rendez-vous de coordination (Metz, Norroy-le-Veneur)
- 2 soirées Apéro'SCoT (Corny-sur-Moselle, Boulay-Moselle)
- 1 séminaire Paysages (Montoy-Flanville-Ogy)

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
 PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
 DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs

Applications possibles

FA 01. L'eau : un atout pour aménager

1. Sur les berges du ruisseau de dame Jeannette (Coincy)
2. Les gravières (La Maxe)
3. Le Parc de l'Archyre (Scy Chazelles)
4. La Place de la mairie (Cherisey)
5. Les abords de la retenue d'eau (Arnaville)

FA 02. L'arbre : un atout pour aménager

6. Dans la campagne, plateaux agricoles de Mad & Moselle, du Haut Chemin-Pays de Pange, de la Houve et du Pays Boulageois
7. Autour de l'eau : les têtards de la Seille, les étangs et les gravières de la Moselle
8. L'alignement de platanes, zone d'activités commerciales, Augny et Jouy-aux-Arches

FA 03. Vous avez dit « démarche paysagère » ?

9. Les Hauts de Vallières (Vallières-les-Bordes)
10. Le futur hôpital de Maizières-lès-Metz

FA 04. Ménager les entrées de villes et de villages

11. Le belvédère du rond-point de Marly, Augny, ferme équestre de Marly Saint-Ladre
12. Entrée nord du bourg de Jury, au devant du nouveau lotissement du hameau de la Passerelle
13. Un nouveau lotissement au Nord-Ouest de Richemont

FA 05. Réduire l'emprise de la voiture

14. Place de Marange-Silvange
15. La rue de la République (grande-rue) de Merten
16. Éco-quartier de Moyeuvre-Grande
17. Liaison entre Marly et Magny

FA 06. Valoriser les pépites

18. Mont Saint-Pierre
19. Belvédère du château de Mercy (Ars-Laquenexy)
20. Place du lavoir à Jaulny

FA 07. Révéler l'esprit des lieux

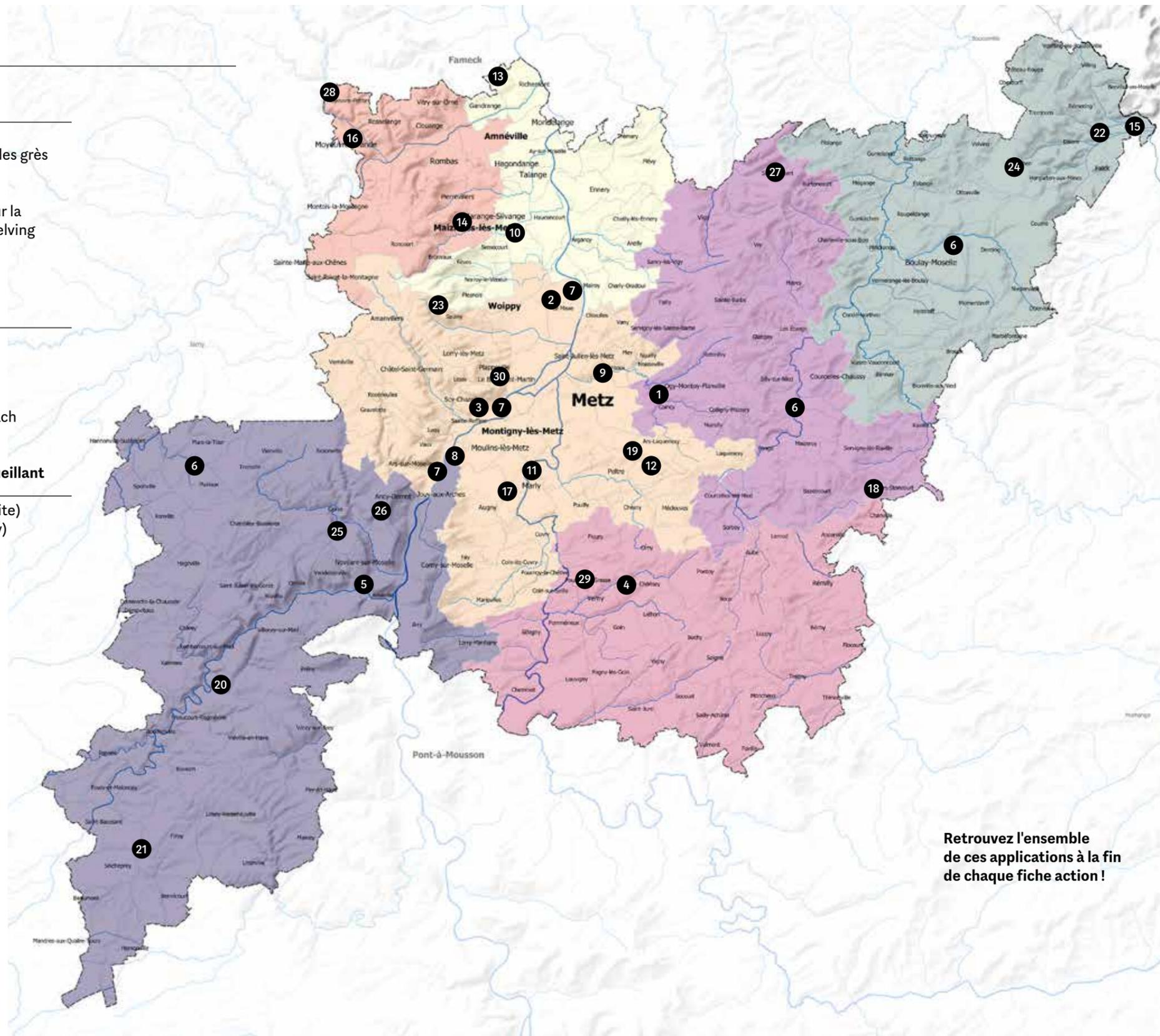
21. Belvédère de Flirey-Seicheprey
22. Entre Merten et Dalem - vue sur les grès du Warndt
23. Terrain de foot de Saulny
24. Près du chemin de fer, une vue sur la réserve naturelle du moulin de Velving à Téterchen

FA 08. La forêt for rêver

25. Le bois de la Folie dans le vallon du Fond de la Gueule, Gorze
26. Forêt des côtes de Moselle à la Croix Saint-Clément
27. Étang et abbaye de Villers Bettnach

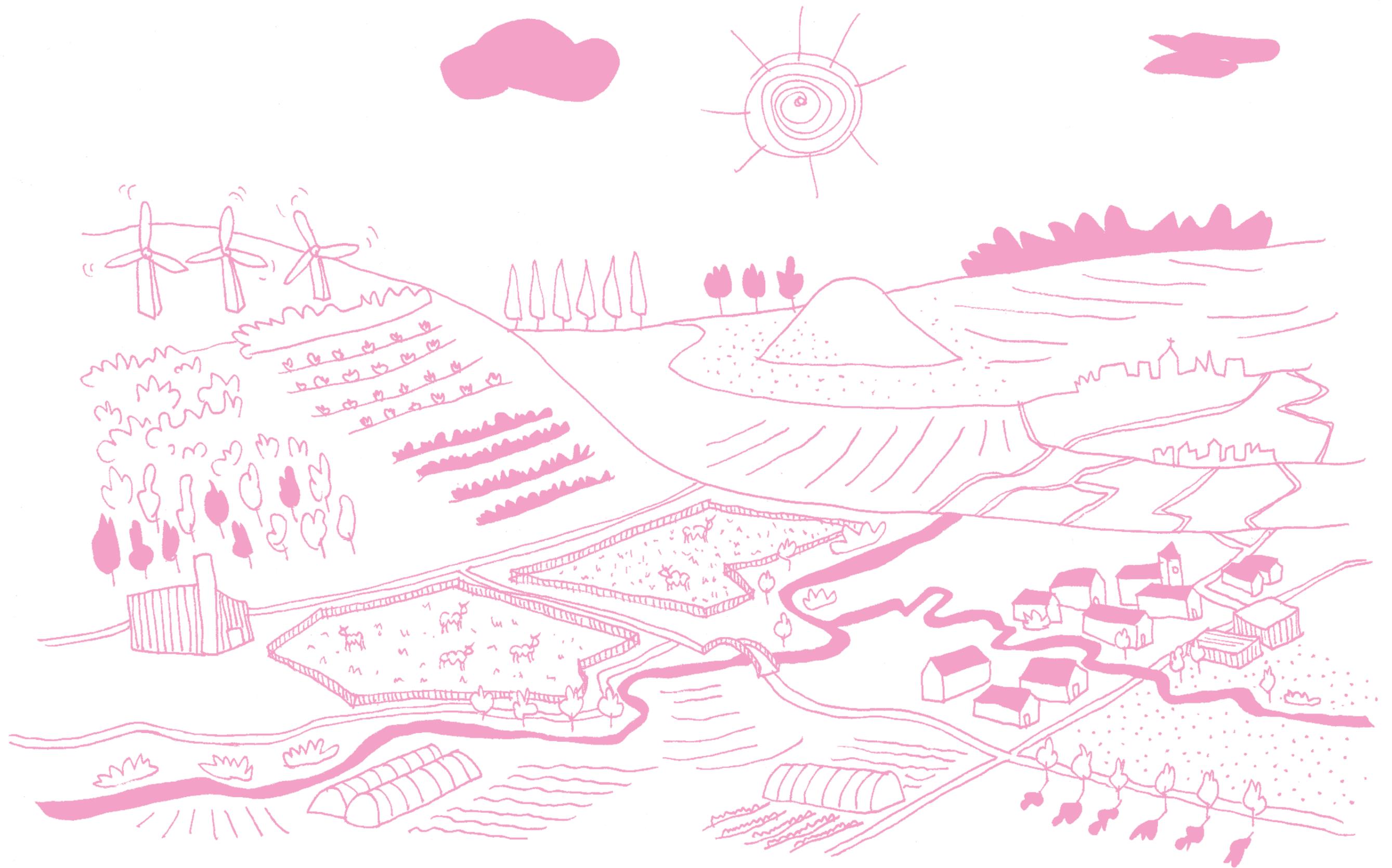
FA 09. Faire de la friche un lieu accueillant

28. Vallée du Conroy (Moyeuvre-Petite)
29. Belvédère du Fort Wagner (Verny)
30. Côtes de Moselle



Retrouvez l'ensemble de ces applications à la fin de chaque fiche action !

0 6 12 km



Plan Paysages SCoTAM
→ Programme d'actions

Avril 2020

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations
et cartes ont été produites par l'équipe d'études,
sauf mentions contraires.

Conception graphique : Nouvelle étiquette



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit
dans les zones rurales

